

GESTION DE LA CIRCULATION

ÉVÉNEMENT: Tour de Beauce (Critérium)

ACTIVITÉ : Parcours Course

No # C-002 Alias **7070135**

AVIS 2019 -A1-0 16



DATE : Samedi 22 Juin

DURÉE : 13 h à 15 h 30 environ

| DATE D'INTERVENTION | | | | | | |
|---------------------|----|----|----|----|----|-----------|
| juin 2019 | | | | | | |
| D | L | M | M | J | V | S |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1/8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

Pour 13h

AM

PM

CONDITIONS DE CIRCULATION

Samedi 22 Juin (complété pour 13 h)

- Fermeture de la Grande Allée entre l'avenue Honoré-Mercier et la rue de Claire-Fontaine avec accès au stationnement intérieur de l'hôtel Le Concorde.
- Circulation locale sur la rue Saint-Louis entre la rue D'Auteuil et l'avenue Honoré-Mercier.
- Fermeture de la rue de Claire-Fontaine entre la Grande Allée et le boulevard René-Lévesque (avec 1 voie de circulation locale vers le nord entre la Grande Allée et la rue Jacques-Parizeau pour permettre la sortie des véhicules des stationnements privés seulement).
- Fermeture de 2 des 3 voies de circulation en direction est sur le boulevard René-Lévesque entre la rue de Claire-Fontaine et l'avenue Honoré-Mercier.
- Aménagement de la chaussée nord du boulevard René-Lévesque entre l'avenue Honoré-Mercier et la rue de Claire-Fontaine à 2 voies vers l'ouest et 1 voie vers l'est. Il y aura donc 2 voies vers l'est et 2 voies vers l'ouest sur le boulevard René-Lévesque.

- Les véhicules sortant des rues transversales au nord sur le boulevard René-Lévesque devront circuler obligatoirement vers l'ouest.
- Le secteur enclavé dans le quadrilatère du parcours ne pourra entrer/sortir que par la rue Jacques-Parizeau angle Claire-Fontaine sous supervision policière.
- L'accès au secteur des hôtels au sud de Grande Allée se fera via la Grande Allée et la place Taché.
- Aménagement de l'avenue Wilfrid-Laurier à contresens de circulation entre place Taché et cours du Général-De Montcalm pour faciliter l'accès au secteur et hôtels.
- La circulation en provenance du nord sur l'avenue Honoré-Mercier sera réduite de 3 à 2 voies et détournée sur le boulevard René-Lévesque vers l'ouest.
- Présence Policière à certaines intersections pour la gestion de la circulation.
- La rue Saint-Jean (normalement piétonne à partir de 10 h) dans le Vieux-Québec demeurera ouverte à la circulation jusqu'à 17 h et tant que l'avenue Honoré-Mercier ne sera pas ouverte à la circulation vers le sud pour rejoindre la rue Saint-Louis. Le tout afin de faciliter l'accès au Vieux-Québec.
- L'accès au Vieux-Québec pourra se faire via les rues D'Aiguillon et Saint-Jean, ainsi que par les côtes (Palais, Dinan et de la Montagne).
- Perturbation de 2 voies sur René-Lévesque (direction est) pour le montage des aménagements du parcours (zone sécurisée) à partir de 5 h le samedi matin.

Samedi 22 Juin à partir 12 h livré pour 13 h

- Mettre en retrait la signalisation indiquée au plan du périmètre de l'église St-Cœur de Marie
- Faire l'installation du plan de gestion de circulation et d'aménagement du parcours sécurisé montré au plan ci-joint.

PARTICULARITÉS :

-Positionnement des barricades (Voir M005 pour dispositions particulières).

-Le pré-montage ne doit pas obstruer aucun accès aux véhicules et permettre aux piétons de traverser aux intersections.

-Présence policière et de bénévoles à partir de 12 h environ pour finaliser l'aménagement du parcours (fermeture des rues). Le tout devant être coordonné par le C.C.E.S.

HONORÉ-MERCIER (entre René-Lévesque et Grande Allée)

-Aucune particularité.

GRANDE ALLÉE EST (entre Honoré-Mercier et Claire-Fontaine)

-Maintien d'un accès sécurisé pour le stationnement intérieur du Concorde.

CLAIRE-FONTAINE (entre Grande Allée et René-Lévesque)

-Maintien d'une voie de sortie des stationnements privés de 3,25 m (direction nord) sur le côté ouest entre Grande Allée et J-Parizeau.

RENÉ-LÉVESQUE EST (entre Claire-Fontaine et Honoré-Mercier)

(voir croquis ci-dessous)

Ligne rouge (séparation direction ouest à 2 voies VS direction est à 2 voies) avec cônes

Ligne bleue (séparation des 2 voies en direction est) pour obliger la voie de gauche à bifurquer au nord de l'axiale jaune vers l'est)

Zone orange (stationnement interdit)

Ligne noire (biseaux de protection en amont de la zone de course)

Ligne verte (délimitation de la zone de course avec barricades)

Ligne violette (barricades non attachées pour accès d'urgence)

Samedi 22 Juin vers 15 h 30 suite à la confirmation du C.C.E.S.

Procéder à la réouverture des rues en débutant par le boulevard René-Lévesque;

Remettre la signalisation du périmètre de l'église St-Cœur de Marie avant la réouverture de la Grande Allée;

Remettre le panneau de détour en fonction au coin des rues d'Artigny / Jacques-Parizeau;

Rouvrir la Grande Allée en laissant le secteur des parcs fermé (jusqu'à 17h environ pour le démontage);

Lorsque tout est réouvert, procéder à la fermeture quotidienne de la rue Saint-Jean (C003).







